

## Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 3 Novembre 2016

L'an deux mil seize, le trois NOVEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de LA REORTHE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Claude AUVINET.

Date de convocation : 28 Octobre 2016

**PRESENTS** : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, BENIT Julien, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse

**EXCUSES** : BRIENS Guillaume, GAUTRON Julien, PROUX Manuel

Secrétaire de séance : Simone MAUME

Nombre de conseillers : En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Au cours de sa séance du 3 Novembre 2016, le Conseil Municipal :

- a désigné comme Secrétaire de séance Madame Simone MAUME,
- a approuvé le compte-rendu du 18 Octobre 2016.

➤ **Intervention de 2 membres du Conseil de Développement du Pays de Luçon pour une présentation du rôle, de l'organisation et du fonctionnement d'un Conseil de Développement**

Le Conseil Municipal a entendu 2 membres du Conseil de Développement du Pays de Luçon présenter le rôle, l'organisation et le fonctionnement d'un Conseil de Développement.

**1. Mise en place du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, le projet de délibération tel qu'il sera soumis à l'avis du Comité Technique du CDG 85 le 8 Décembre 2016.

**2. Proposition de vœu pour retenir le site de Fontenay le Comte dans le cadre du programme immobilier pénitentiaire**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à Monsieur le Garde des Sceaux de retenir le site de Fontenay le Comte pour le projet d'implantation d'une prison dans le cadre du programme immobilier pénitentiaire.

**3. Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire**

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire concernant les différents devis engagés et un accroissement saisonnier d'activité avec le recrutement d'un CDD pour le service de restauration scolaire.

Fait à la Réorthe, le 10 Novembre 2016

Le Maire, Jean-Claude AUVINET

